

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté
Point n°2014/16 du 17 avril 2014

| A la Une |

Aide au diagnostic et au traitement de la gale

La gale est une maladie en extension depuis plusieurs années en France. Il n'existe pas de système de surveillance de la gale. La gale n'est pas une maladie à déclaration obligatoire et n'est pas incluse dans les pathologies suivies par le réseau Sentinelles. En Bourgogne, cette recrudescence a été initialement repérée dans le cadre de la veille sanitaire par l'augmentation du nombre de signalements de cas de gale à l'ARS, notamment en collectivité. Une enquête menée par la Cire avait permis de confirmer l'extension de l'épidémie de gale par la consommation de scabicides en Bourgogne et les remboursements d'ivermectine qui ont conduit à une estimation proche de celle du niveau national effectuée par le département maladies infectieuses de l'InVS (372 cas de gale par an pour 100 000 habitants en Bourgogne contre 337 au niveau national en 2011, soit environ 6000 cas par an au total pour la Bourgogne en 2011).

Le diagnostic et le traitement de la gale sont difficiles. En effet, la seule preuve diagnostique

est l'identification visuelle des sarcoptes dans un prélèvement ou par dermatoscopie. Le diagnostic peut être délicat et reste opérateur-dépendant. Le traitement doit concerner non seulement le patient mais aussi simultanément son entourage et son environnement pour éviter les recontaminations. Devant ces difficultés l'ARS Bourgogne a créé un groupe technique régional qui a élaboré des fiches techniques à destination des médecins et pharmaciens mais aussi des patients et des gestionnaires de collectivité. Ces fiches sont disponibles sur le site de l'ARS Bourgogne¹ et concernent l'aide au diagnostic, la conduite du traitement, le traitement par les scabicides (Ascabiol®, Sprégal®, Stromectol®), l'utilisation de l'antiparasitaire A-Par®, la gestion des cas en collectivité d'hébergement, les informations et conseils pour les personnes devant se traiter contre la gale, la documentation bibliographique de référence.

¹ <http://www.ars.bourgogne.sante.fr/Gale-Prevention-et-traitement.163213.0.html>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 17/04/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	3	6	4	7	2
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	2
Légionellose	40	49	54	7	26	75	40	6
Rougeole	163	2	1	0	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	3	26	18	22	8

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 17/04/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Hépatite A	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0
Légionellose	0	0	0	1	0	4	0	2	1	4	0	2	0	0	0	0
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	1	0	1	0	7	0	0	0	1	0	0

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Les intoxications au monoxyde de carbone |

Cette synthèse s'appuie sur les données disponibles dans le système de surveillance [Siroco](#) le jour de l'extraction. Certaines informations sont encore partielles ou non validées et pourront, de ce fait, être modifiées dans les semaines à venir.

Commentaires :

La majorité des affaires recensées par le système Siroco concerne l'habitat. Deux affaires sont liées à l'usage de moteurs thermiques en milieu confiné. Après le pic annuel hivernal, le nombre d'affaires est en baisse comme attendu. Ce résumé de la surveillance des intoxications au monoxyde de carbone s'interrompt avec ce bulletin et sera repris à l'automne.

| Tableau 3 |

Lieu de survenue des intoxications au monoxyde de carbone en Bourgogne et en Franche-Comté depuis le 1^{er} septembre 2013

	Bourgogne	Franche-Comté
Habitat	39	24
ERP*	1	0
Travail	4	1
Autre	0	1
Total	44	26

* ERP : Etablissement recevant du public

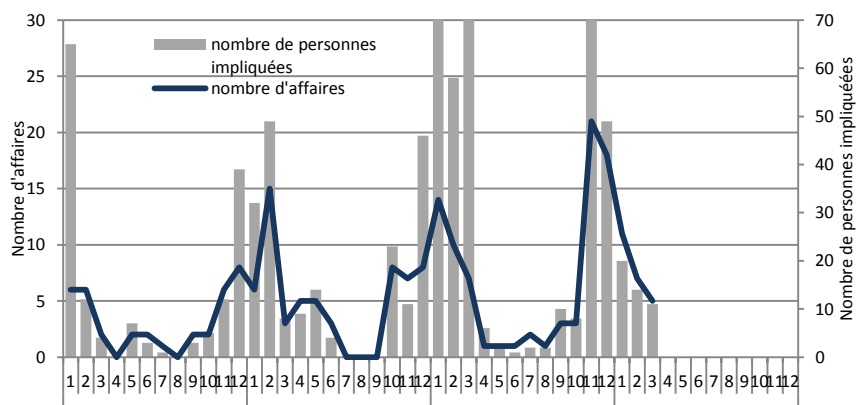
| Tableau 4 |

Caractéristiques des intoxications au monoxyde de carbone en Bourgogne et en Franche-Comté depuis le 1^{er} septembre 2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Nombre d'épisodes	12	7	21	4	10	6	7	3
Nombre de personnes impliquées	34	30	53	5	25	22	16	10
Nombre de personnes décédées	0	0	0	0	0	2	0	1

| Figure 1 |

Nombre d'affaires et de personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone en Bourgogne et en Franche-Comté



| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD[®]). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

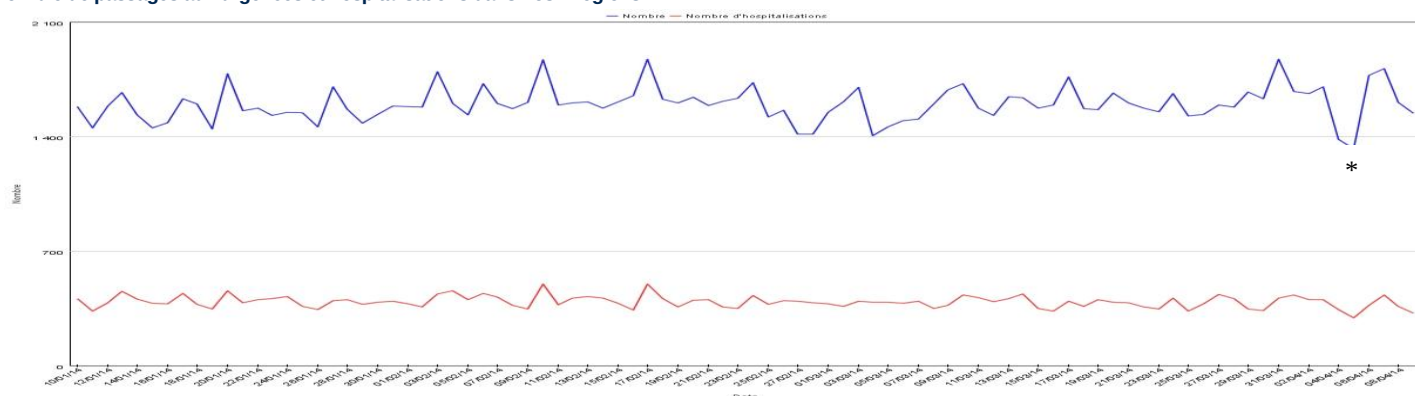
Nous ne sommes pas en mesure de présenter des données récentes du fait d'un dysfonctionnement informatique. Les données manquantes des 4 et 5 avril marquées par une étoile seront prochainement récupérées.

Complétude :

En raison d'un problème informatique, la plupart des établissements n'ont pas pu fournir les indicateurs, hormis les centres hospitaliers d'Auxerre (Péd.), Clamecy (ad.), Avallon. Macon. Montceau-les-Mines. Paray-le-Monial. Sens. Tonnerre. Dijon Bocrade. Le Creusot.

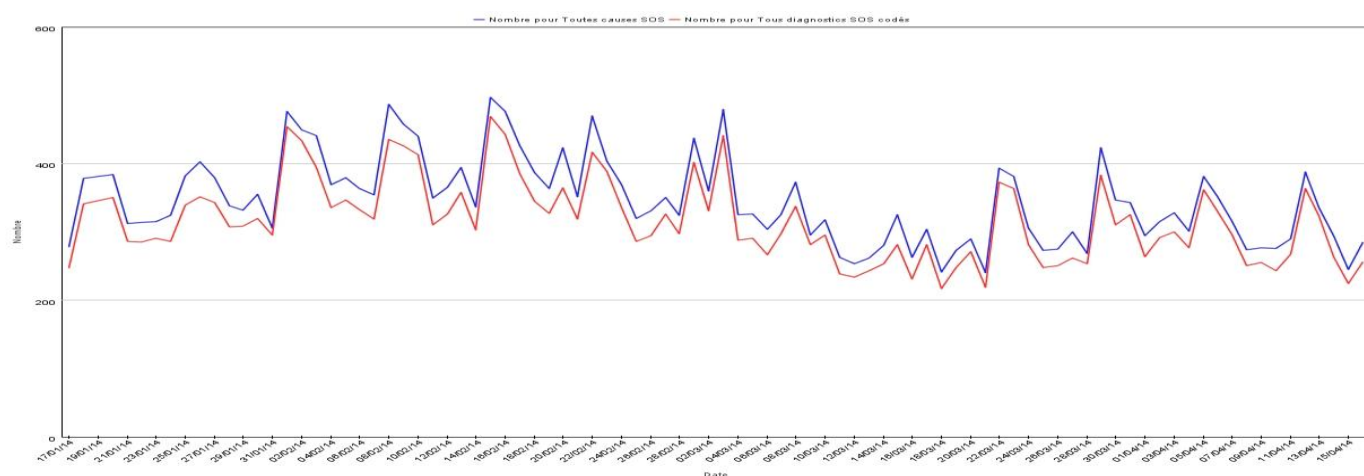
| Figure 3 |

Nombre de passages aux urgences et hospitalisations dans nos 2 régions



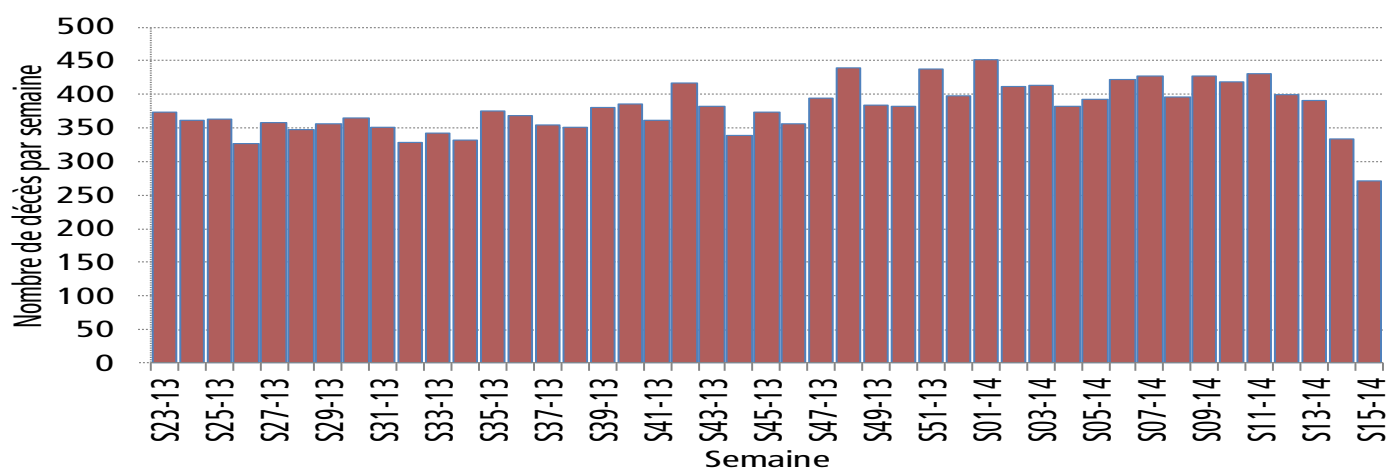
| Figure 4 |

Nombre de motifs d'appels et de diagnostics des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de nos 2 régions



| Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires |
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne
Cellule de veille d'alertes
et gestion sanitaire
(CVAGS)
Tél : 03 80 41 99 99
Fax : 03 80 41 99 50
ars21-alerte@ars.sante.fr



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr> de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.



ARS de Franche-Comté
Centre opérationnel de réception et
d'orientation des signaux sanitaires
(COROSS)
Tél : 03 81 65 58 18
Fax : 03 81 65 58 65
ars25-alerte@ars.sante.fr



| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud[®], ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

**Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté**

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Kristell Aury-Hainry

Assistente
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice
Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion

Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>

